

L'engouement pour la filière sportive oblige les universités à « sélectionner »

Des responsables universitaires s'inquiètent des débouchés pour les étudiants en Staps, qui ont manifesté mercredi 23 septembre

La filière sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) se sent délaissée. Mercredi 23 septembre, les étudiants ont manifesté leur mécontentement dans toute la France à l'appel de l'association Anestaps, affiliée au syndicat étudiant FAGE. Très prisée des futurs bacheliers, l'offre de formation augmente moins vite que la demande : en 2015, la plupart des universités ont mis en place des « capacités d'accueil » en Staps, si bien que des tirages au sort (seule « sélection » autorisée) ont eu lieu pour désigner les heureux inscrits. Plusieurs milliers de candidats, au final, ont donc renoncé à cette voie.

Avec plus de 22 000 étudiants en 2014 en première année de licence, les effectifs ont presque doublé depuis 2008, selon la Conférence des directeurs et doyens de Staps. Et le ministère indique que le nombre de nouveaux entrants en première année devrait légèrement progresser en 2015.

« Outil pédagogique »

Pourquoi un tel engouement ? « Nous avons participé à l'information dans les lycées l'an dernier car certains jeunes voyaient les Staps comme une filière surtout liée au sport, alors qu'il s'agit d'un enseignement pluridisciplinaire et scientifique », explique Laurent Beauvais, le président de l'Anestaps. Mais cela n'a pas empêché que la demande pour les Staps progresse encore cette année, et cela devrait continuer. C'est un phénomène de société : ces jeunes aiment le sport et veulent travailler avec le sport comme outil pédagogique, de santé ou dans l'événementiel. »

Existe-t-il des débouchés pour

Avec plus de 22 000 étudiants en 2014 en première année de licence, les effectifs ont presque doublé depuis 2008

autant de demandes ? Certains responsables universitaires s'inquiètent. Au ministère de l'enseignement supérieur, on estime qu'il n'y a pas trop d'étudiants en licence actuellement et que les débouchés sont suffisants « à condition de continuer à les diversifier ».

En effet, la filière Staps ne mène pas seulement au métier de professeur d'éducation physique et sportive pour lequel un petit millier de recrutements a été ouvert en 2015. Elle propose quatre autres domaines de spécialisation : l'entraînement sportif, le management du sport, le sport-santé (activité physique adaptée) et l'ergonomie (conception de matériel). Et pris au sens large, le secteur du sport n'est pas marginal : il emploie plus de 300 000 personnes en France, selon une étude interne du Centre d'analyse des formations, des emplois et des métiers de l'animation et du sport (Cafemas) de janvier 2013.

À l'issue du master, les diplômés de Staps ont le même taux d'insertion professionnelle que la moyenne des autres masters : 90 % sont en emploi trente mois plus tard, même si leur rémunération reste inférieure à la moyenne

(26 500 euros brut annuels contre 29 700), indique la dernière étude d'insertion professionnelle publiée par le ministère (sur la promotion 2011). Toutefois, le ministère ne fait pas le même exercice pour les licences générales. Une enquête du Céreq de 2007 donnait des résultats flatteurs. Mais elle date...

Le nombre de postes directement liés aux activités physiques et sportives (encadrants, moniteurs et éducateurs), quel que soit leur statut, était estimé à 171 000 en 2013 par la Cafemas. Longtemps, ces métiers n'ont pas tous été accessibles aux diplômés de Staps, concurrencés notamment par le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, diplôme de niveau bac préparé en alternance.

Alternatives

Des accords ont été passés depuis deux ans entre les ministères des sports et du supérieur pour permettre aux diplômés de Staps bac + 2 et bac + 3 d'obtenir leur carte professionnelle dans ces domaines. La montagne et la mer en restent cependant exclues, souligne M. Beauvais. Et il pointe les autres formations qui doublonnent : les certificats de qualification professionnelle et les titres à finalité professionnelle des fédérations sportives. Ces alternatives à l'université sont souvent payantes, même si elles peuvent être prises en charge par les fonds de formation. Pour élargir leurs débouchés, la FAGE, comme l'UNEF, appellent à une refonte complète du jardin à la française des formations. Sans rencontrer, selon eux, un fort écho. ■

ADRIEN DE TRICORNOT